

Proposition de grève pour Manifestation mondiale pour la Justice climatique du vendredi 25 mars 2022 et du vendredi 1^{er} avril 2022

- ✓ CONSIDÉRANT que nous nous trouvons présentement dans un moment historique, où les connaissances scientifiques (notamment le 6^{ème} rapport d'évaluation du 28 février 2022 ([communiqué de presse](#)) du GIEC- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et les savoirs autochtones sont à notre disposition et où nous détenons les moyens techniques pour limiter les changements climatiques, mais où la volonté politique fait défaut ;
- ✓ CONSIDÉRANT que ce sont les populations marginalisées – les personnes autochtones, les personnes vivant dans le Sud global, les personnes racisées, les personnes à faible revenu, les personnes migrantes, etc. – qui sont davantage affectées par les changements climatiques, malgré qu'elles aient une faible responsabilité dans la crise actuelle ;
- ✓ CONSIDÉRANT que, malgré sa cible de réduction de 37,5 % des GES d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990, le Québec continue à augmenter ses émissions de GES (Gaz à effet de serre) ;
- ✓ CONSIDÉRANT que, malgré sa cible de réduction de 30 % des GES par rapport au niveau de 2005 fixée en 2016, le gouvernement canadien continue de subventionner largement le développement du secteur des énergies fossiles ;
- ✓ CONSIDÉRANT que le Canada se réchauffe deux fois plus rapidement que la moyenne mondiale ;
- ✓ CONSIDÉRANT qu'un réinvestissement massif dans les programmes sociaux et les services publics, avec un objectif transversal d'élimination de la consommation d'énergies fossiles, est nécessaire afin de minimiser les effets de la crise climatique et d'éviter que celle-ci n'aggrave les inégalités sociales et économiques ;
- ✓ CONSIDÉRANT qu'une escalade des moyens de pression du mouvement étudiant dans la lutte climatique ferait écho à la mobilisation croissante parmi les autres acteurs sociaux, comme en témoigne notamment l'appel à la grève climatique dans les syndicats lancé par le groupe Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique ;
- ✓ CONSIDÉRANT l'appel de *Fridays for Future* à une grève climatique mondiale le 25 mars 2022, repris par les groupes de Montréal, Sherbrooke et Québec de la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES) ;
- ✓ CONSIDÉRANT l'appel de l'Interassociatif, un regroupement de concertation d'associations étudiantes combattives, à la mobilisation pour la justice climatique du lundi 28 mars au vendredi 1^{er} avril 2022, dont une journée de grève le vendredi 1^{er} avril, notamment pour favoriser la participation des cégeps en relâche la semaine précédente ;
- ✓ CONSIDÉRANT les propositions de grève à venir et déjà adoptées par d'autres associations étudiantes, par exemple l'Association des étudiants et étudiantes en sociologie 1^{er} cycle et au certificat en immigration et relations interethniques (AEESPC-CIRI-UQAM) qui a voté une semaine de grève du lundi 25 mars au vendredi 1^{er} avril, l'AFESPED qui a voté trois jours grève, l'AGECAR de même, tout comme des Associations de l'université de Montréal;

- ❖ **Que l'AGECVM se joigne à la mobilisation étudiante pour la justice climatique en tenant une grève le vendredi 25 mars 2022;**
- ❖ **QUE l'AGECVM réitère sa revendication de bannissement de la production, de la transformation, de l'exportation et de l'importation des énergies fossiles ;**
- ❖ **QUE l'AGECVM revendique un réinvestissement massif dans les programmes sociaux et les services publics, notamment l'éducation, la santé, le logement social et les transports collectifs ;**
- ❖ **QUE l'AGECVM soit proactive et qu'elle incite ses membres à se mobiliser et à participer aux actions militantes qui se tiendront dans le cadre de la grève du vendredi 25 mars 2022;**
- ❖ **QUE l'AGECVM soit aussi en grève le vendredi 1^{er} avril 2022, mais que cela soit conditionnel à l'atteinte d'un plancher de grève composé de 15 000 (quinze mille) étudiant-e-s venant d'Associations collégiales et universitaires.**